

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Extrait du registre
des délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 4 Mars 2026

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 078-247800618-20260304-26_011-DE

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 mars à 19 heures,
le Conseil communautaire de la Communauté de communes « Cœur d'Yvelines »
s'est réuni Salle des fêtes, Chemin aux bœufs, à Auteuil-le-Roi
après convocation légale.
sous la Présidence de Monsieur François MOUTOT, 2^{ème} Vice-Président.

Etaient présents :

Laurence BACLE – Elodie BIOU - Toine BOURRAT – Willy BOYE – Monique BUCHER -
Françoise CHANCEL - Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON — Dominique
CHESNEAU – Emmanuelle COEURET - Annie CONNETABLE – Grégoire CORBY – Agnès
CORDONNIER - Corine DESAUW – Thierry DOLLEANS - Sylvain DURAND – Philippe
EMMANUEL – Régine FRANCOIS - Laurent GISQUET (à partir du point 26-015) - Nadine
GOHARD - Olivier GOUPILLON - Sandrine HAGNIER - Flavie HOUTOULOU - Bernard
JACQUES – Annie JOSEPH — Françoise LENARD - Ghislaine LESADE – Annie LOBSTEIN -
Michel LOMMIS - Laurent LOUESDON – Félicien MARGUERETTAZ – Magali MEJEAN –
Thomas MENGELLE-TOUYA - Christiane METREAU – Céline MORAIN - François MOUTOT -
Dominique NICCO - Raphael NIVOIT – Michel NOBLET - Guy PELISSIER - Denise
PLANCHON - Benoit POUYET – Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Marie-José ROSSI-
JAUEN - Michel ROUX - Elisabeth SANDJIVY – Didier SAUSSAY- Nadine VILLEVALOIS.

Etaient absents, excusés et représentés

Bertrand HAUET	a donné pouvoir à	Corinne DESAUW
Patricia CHARTON	a donné pouvoir à	Yves REVEL
Sophie MAIRESSE	a donné pouvoir à	Félicien MARGUERETTAZ
Patrick LEMAITRE	a donné pouvoir à	Marie-Christine CHAVILLON
Hervé PLANCHENAULT	a donné pouvoir à	François MOUTOT
Yves LAMBERT	a donné pouvoir à	Laurent LOUESDON
Claude COPPIN	a donné pouvoir à	Thierry DOLLEANS

Secrétaire de séance : Olivier GOUPILLON

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Du point 26-009 au point 26-014

Présents : 48 Pouvoirs : 7 Votants : 55

Du point 26-015 au point 26-021

Présents : 49 Pouvoirs : 7 Votants : 56

26-011 Vote du Budget Primitif Annexe 2026 « ZA du Petit Mont à Thoiry »

François Moutot, Vice-président chargé des finances, après avoir présenté le projet de budget primitif annexe 2026, propose au Conseil Communautaire d'adopter, par chapitre, le projet de budget primitif annexe 2026 de la Communauté de Communes pour la zone d'activité du Petit Mont à Thoiry, qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes ainsi qu'il suit :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts de la Communauté de Communes,
- Vu le projet de budget primitif annexe 2026,
- Entendu l'exposé du Rapporteur ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité des votants (1 abstention : Nadine Villevalois),

Article unique : **ADOpte** le budget primitif annexe 2026 de la Communauté de Communes pour la zone d'activité du Petit Mont à Thoiry par chapitre en sections de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes ainsi qu'il suit :

			BP 2026
Dépenses de fonctionnement			
Chapitre 011			16 000,00 €
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)		15 000,00 €
605	Achats de matériel, équipements et travaux		1 000,00 €
Chapitre 65			100,00 €
65888	Autres charges exceptionnelles		100,00 €
Chapitre 023			- €
	Virement à la section d'investissement		- €
Chapitre 042 OES			833 015,37 €
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		833 015,37 €
Chapitre 043 OIS			100,00 €
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		100,00 €
			849 215,37 €

			BP 2026
Recettes de fonctionnement			
Chapitre 70			751 060,00 €
7015	Ventes de terrains aménagés		751 060,00 €
Chapitre 75			71 701,59 €
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		71 601,59 €
75888	Autres		100,00 €
Chapitre 002	Résultats d'investissement reporté (excédent)		10 353,78 €
Chapitre 042 OES			16 000,00 €
7133	Variation des en-cours de production de biens		- €
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		16 000,00 €
Chapitre 043 OIS			100,00 €
796	Transferts de charges financières		- €
791	Transferts de charges exceptionnelles		100,00 €
			849 215,37 €

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

BP 2026

ID : 078-247800618-20260304-26_011-DE

Dépenses d'investissement		
Chapitre 001	Résultats d'investissement reporté (déficit)	830 407,39 €
Chapitre 040 OES		16 000,00 €
3355	Travaux	1 000,00 €
3555	Terrains aménagés	15 000,00 €
		846 407,39 €

Recettes d'investissement		
Chapitre 15		13 392,02 €
158758	Autres groupements	13 392,02 €
Chapitre 040 OES		833 015,37 €
3555	Terrains aménagés	833 015,37 €
		846 407,39 €



Le 4 mars 2026

P/o Le Président empêché,

François MOUTOT, 2^{ème} Vice-Président,